

PROGRAMME

Mardi 29 septembre

Départ matinal de différents points du diocèse. Pendant le trajet : bénédiction du voyage, méditation du chapelet, enseignement.

Arrivée et déjeuner à l'Hôtellerie de ND du Laus.

Après-midi : présentation du Message. Présentation du groupe de pèlerins.

Marche vers Pindreau (lieu d'apparition), en silence.

Vêpres. Après le dîner, enseignement du Sanctuaire.

Mercredi 30 septembre

Matin : Prière des Laudes au Sanctuaire. Départ pour le Vallon des fours en car. Messe en plein air (si le temps le permet). Histoire du lieu. Retour au Sanctuaire pour déjeuner.

Après-midi : visite de la maison de Benoîte Rencurel. Explication de l'huile du Laus et démarche du groupe à la Basilique.

Méditation du chapelet. Adoration. Vêpres. Après le repas, enseignement par un Père du Sanctuaire.

Jeudi 1er octobre

Matin : prière des Laudes au sanctuaire. Départ pour le chemin de croix. Messe au sanctuaire. Repas.

Après-midi : Chapelle du précieux sang

Confessions à la basilique jusqu'à 18h00

Adoration. Vêpres. Après le repas départ en car à la

Chapelle Notre Dame des Roses.

Vendredi 2 octobre

Départ pour le Col de l'Ange à 5h00 pour les bons marcheurs. Laudes au sanctuaire. Messe à la Chapelle du Précieux Sang. Bénédiction des objets de piété.

Temps de relecture commun du pèlerinage.

Départ vers 14h00.

Chacun peut assister librement chaque jour aux Laudes, aux Vêpres et aux Complies avec la communauté. Le sacrement du pardon peut également être reçu lors des différents temps proposés par le sanctuaire.

PRIX

Prix par personne (transport + hébergement en pension complète)

Chambre confort (douche et WC)

268 € en chambre à 2 lits

302 € en chambre individuelle

Une somme forfaitaire de 52 € sera retenue en cas d'annulation pour frais de gestion.

CONDITIONS

Date limite d'inscription : 30 août 2020

PRESTATIONS INCLUSES :

- * Le transport en car
 - * La pension complète du déjeuner du mardi 29 septembre au déjeuner du vendredi 2 octobre 2020
 - * Assurance : Mutuelle Assurance Saint Christophe
Assistance - Rapatriement
- (notice d'information à disposition au service des pèlerinages)**
- * Le livret du pèlerin

PRESTATIONS NON INCLUSES :

- * Les boissons
- * Les dépenses à caractère personnel

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de vente conformes aux articles L211-7 et L211-23 du Code du tourisme, actualisé au 1er juillet 2018 et aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Nous tenons à votre disposition le détail de ces conditions sur simple demande.

FICHE D'INSCRIPTION

à découper et à envoyer avant le 30 août 2020

au **Service des pèlerinages**
5 bis avenue de la Visitation - BP 41
74001 ANNECY CEDEX

NOTRE-DAME DU LAUS

29 septembre au 2 octobre 2020

M, Mme, Mlle, Père, Frère, Sœur,

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Paroisse

Téléphone

Mobile

Courriel

Date de naissance

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom Tél

Hébergement

Chambre douche WC à 1 lit 2 lits

Partagera sa chambre avec :

Régime alimentaire :

Transport

Arrêt de car souhaité :

Assurance

J'atteste avoir pris connaissance et lu la notice d'information de la Mutuelle Saint-Christophe

Après avoir pris connaissance du programme, du prix et des conditions du pèlerinage, je demande mon inscription et vous adresse, ci-joint, un chèque de :

..... € × personnes = € à l'ordre de :

Association Diocésaine Annecy Pèlerinages

Date

Signature



Par Marie, Dieu a visité le Laus

En 1164, Marie est apparue à Benoîte Rencurel. La Belle Dame a « demandé ce lieu pour la conversion des pécheurs » et elle a été exaucée. Dès le début, de nombreuses conversions ont manifesté les fruits que portait la prière de Notre Dame du Laus. C'est par une jeune baptisée que Dame Marie va préparer la rencontre de son Fils avec les pécheurs : « *Benoite, ce faible instrument de la Vierge Marie...vient tous les jours de Saint-Etienne. Sa présence réjouit chacun, console les affligés, anime les faibles, les timides, ramène les pécheurs, les cœurs endurcis et ensevelis depuis longtemps dans leurs crimes, empêche une infinité d'âmes de faire des sacrilèges dans leurs confessions, par les avis qu'elle donne et par la connaissance qu'elle a de l'intérieur* » (Manuscrits du Laus, 1668)

*Benoîte
la jeune bergère*



Thème du pèlerinage :

« **Je suis Marie, Mère de Jésus.** »

« Un jour de mai 1664, la jeune fille, qui est employée comme bergère chez les paysans des environs, garde les brebis dans un valon dont les pentes sont percées de failles ressemblant à des grottes peu profondes. Benoîte récite son chapelet lorsqu'elle aperçoit une belle Dame sur une roche, tenant par la main un enfant d'une beauté singulière. « Belle Dame ! lui dit-elle, que faites-vous là-haut ? Voudriez-vous goûter avec moi ? J'ai un peu de bon pain, nous tremperions dans la fontaine ! » La Dame sourit de sa simplicité, et ne lui dit mot. « Belle Dame ! Vous plairait-il de nous donner cet enfant, qui nous réjouirait tant ? » La Dame sourit encore sans répondre. Après être demeurée quelque temps avec Benoîte, elle prend son enfant dans ses bras et disparaît dans l'ancre du rocher, où la bergère l'a vue plusieurs fois entrer et sortir. »

Organisation
SERVICE DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES
5 bis avenue de la Visitation - BP 41
74001 ANNECY Cedex
Tel 04 50 52 37 13
Fax 04 50 45 63 34
Courriel : pelerinage@diocese-annecy.fr
Immatriculation IM 074 100 154
Site diocèse : www.diocese-annecy.fr/pelerinage



NOTRE-DAME DU LAUS Sanctuaire marial (Hautes-Alpes)

Du mardi 29 septembre
au vendredi 2 octobre 2020



Accompagnateur spirituel :

Père Jocelyn AZURMENDI
Prêtre Coopérateur de la Paroisse de
SAINT MARC DU PARMELAN

SERVICE DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES